

C.E.P.E : DEMARCHE DE CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

Cette démarche s'inspire d'une méthodologie initiée par "Mairie conseils". Nous n'en reprenons qu'une partie sur une thématique bien précise. En effet, la démarche "Espace" de Mairie conseils est destinée en premier lieu à un projet de territoire intégrant d'autres thématiques (social, économie, services...)

La démarche est menée de façon conjointe avec le Pays Guerchais.

> LES OBJECTIFS

1. Renforcer et conforter le rôle des Comités Locaux de l'Environnement au sein de la démarche CEPE.
2. Compléter le diagnostic technique et ses informations brutes par des informations de terrain.
3. Faire émerger des enjeux thématiques et territoriaux.
4. Confronter à l'échelle intercommunale les perceptions de chacun sur différents éléments du cadre de vie.

> LES PRINCIPES

1. Faire participer les acteurs locaux à une retranscription cartographique de leur perception du territoire communal
2. Cartographier la perception environnementale du territoire au travers de quatre thèmes :
 - Les atouts, éléments remarquables
 - Les faiblesses et contraintes
 - Les évolutions majeures depuis 10 ans à 15 ans
 - Les projets envisagés, en cours, souhaités au niveau communal et intercommunal

Ces quatre thèmes feront l'objet d'une grille reprenant un certain nombre d'éléments identifiables. Cette grille à caractère indicatif pourra être complétée par des éléments issus des CLE mêmes. Chaque thème fera l'objet d'une cartographie laissant le champ assez libre aux représentations utilisées. De plus, un tableau permettra d'inscrire des éléments plus immatériels ou s'appliquant à l'ensemble de la commune (ex : développement du tri sélectif, associations natures dynamiques...)

3. Au sein des quatre thèmes, hiérarchiser les éléments recueillis et conserver les 4 ou 5 plus importants.

4. Confronter à l'échelle des communautés de communes les éléments importants cartographiés et faire émerger les grands enjeux.

> LE PUBLIC

Cette démarche concerne avant tout les Comités Locaux de l'Environnement. Cependant, dans certaines communes le C.L.E ne rassemble que 2 personnes. Il serait donc intéressant d'élargir le groupe à d'autres personnes ressources déjà identifiées ou identifiées suite à l'enquête confiée aux CLE.

Il serait intéressant d'y associer également les maires des communes qui de part leur fonction ont une mémoire et une connaissance importante de leur territoire. Cela permettra également de les ancrer un peu plus dans la démarche. Cela permettra par ailleurs aux membres des CLE d'apprécier l'implication des élus dans le CEPE.

Un minimum de 3 personnes et un maximum de 6 semble une bonne fourchette pour garantir un travail efficace.

> L'ORGANISATION

- La démarche repose sur un premier travail communal. Devant le nombre important de communes (27) il est proposé d'organiser 4 sessions d'ateliers délocalisés rassemblant 6 à 7 communes. Les groupes pourraient être les suivants :

- Martigné-Ferchaud, Eancé, Forges la Forêt, Thourie, Coesmes, Ste Colombe, Chelun => **atelier organisé à Martigné-Ferchaud.**
- La Selle-Guerchaise, Mousse, La Guerche de Bretagne, Availles sur Seiche, Rannée, Drouges, Arbrissel => **atelier organisé à Drouges.**

- Brie, Janzé, Piré sur Seiche, Amanlis, Boistrudan, Moulins => **atelier organisé à Amanlis**
- Essé, Le Theil, Retiers, Mousse, Visseiche, Marcillé-Robert, Bais => **atelier organisé à Visseiche**

- La mise en œuvre de ces ateliers nécessite la fourniture de cartes communales pour chacun des thèmes, 4 par commune. (déjà effectué pour la CCPRF, en cours pour la CCPG). Cela nécessite également un peu de petit matériel (feutres couleurs, papier).

- Gestion du temps : environ 15 min seront alloués à un briefing présentant la méthode, ses objectifs, quelques rudiments cartographiques et l'organisation de la séance.

- Au maximum, 30 min devront être allouées à chaque thématique de travail. La recommandation sera de 20 min en tenant compte du fait que les communes auront plus ou moins d'éléments à reporter.

- Un débriefing de 15 min permettra de critiquer la méthode, d'identifier les CLE n'ayant pas achevé leur cartographie, de préparer le rendu intercommunal.

- Durée total de l'atelier : entre 2h et 2h30

Les CLE ayant encore des éléments à ajouter ou souhaitant associer d'autres personnes extérieures pourront conserver leurs cartes afin de les compléter.

- Le calendrier prévisionnel

- Semaine 18 : envoi des enquêtes
- Semaine 19 : convocation aux sessions d'ateliers
- Semaine 21 et 22 : Sessions d'ateliers
- Semaine 24 : restitution intercommunale

> **L'ANIMATION**

L'animation sera du ressort des animateurs des deux communautés de communes, en binôme sur les 4 sessions.

Le rôle de l'animation consistera :

- A la présentation des objectifs de la démarche
- Au cadrage et à la présentation méthodologique des ateliers
- A l'assistance technique des participants pour le renseignement des cartes
- A l'aide au questionnement des participants : pourquoi est-ce un atout ? une faiblesse ?
- Au cadrage temporel de l'atelier.

> **LA RESTITUTION INTERCOMMUNALE**

La restitution à l'échelle des communautés de communes est primordiale afin de ne pas laisser la démarche s'arrêter à l'échelle de la commune.

- *Principes :*

- Désignation au cours des séances d'ateliers de deux délégués par commune qui participeront à cette rencontre intercommunale.

- Report par les délégués, sur 4 cartes grand format de la CCPRF et de la CCPG (carte unique) et sur des tableaux, des 4 ou 5 éléments que les CLE de chaque commune auront identifié au sein des atouts, faiblesses, évolutions et projets.

- A l'issue du report des informations, débat collectif sur les grands enjeux identifiables, les suites à donner et les actions pouvant être mises en œuvre...

- *Organisation :*

Le nombre de communes et la masse d'informations recueillies impliquent une organisation particulière de cette restitution intercommunale. A l'heure actuelle aucune formule n'a été arrêtée. Les possibilités peuvent être les suivantes :

- Deux soirées consacrées pour la première aux atouts et faiblesses et la seconde aux évolutions et projets.

Avantage : mobilisation plus facile des acteurs. **Inconvénient** : pas de démarquage vis à vis des réunions classiques, durée importante de réunion pour un soir.

- Une journée complète ayant un caractère un peu plus convivial et permettant des échanges plus informels autour d'un repas. **Avantage** : convivialité autour de l'environnement, ancrage participatif de la démarche, un seul rendez-vous. **Inconvénient** mobilisation plus difficile des acteurs.

Afin de d'organiser au plus juste ces ou cette rencontre(s) intercommunale(s), la forme sera arrêtée à l'issue des ateliers en confrontant les disponibilités des acteurs et la masse d'informations recueillies. Il semble quand même intéressant de mobiliser les acteurs autour d'une journée complète afin de démarquer un peu la démarche CEPE et d'organiser une petite communication autour de cet événement. La mobilisation à la journée peut-être envisageable du fait que cela ne mobilise que 2 personnes par commune.

- La salle où se déroulera cette rencontre devra être suffisamment grande pour permettre la circulation entre les différentes cartes et tableaux et pour réserver un espace de débat commun. (Environ 60 personnes prévues : 2 délégués/commune + animateurs).

- Des grandes cartes de la CCPRF et de la CCPG devront être tirées (effectué par le Pays Guerschais qui dispose d'un traceur). Prévision de matériel pour écrire et de grandes feuilles de papier.

- *L'animation*

L'animation sera assurée par les animateurs de la CCPRF et de la CCPG en association avec le Conseil Général. Sous réserve, un intervenant de Mairie-conseil pourrait être sollicité sur cette journée particulière afin de bénéficier de leur expérience. Il serait également intéressant que certains élus des deux communautés de communes prennent en charge une partie de l'animation, notamment lors des débats.

Le bureau d'étude SETUR sera également associé à cette rencontre afin de prendre la mesure des enjeux qui se dégageront au cours des débats mais également pour apporter une réponse technique aux questions qui pourraient être posées.

> L'INTEGRATION AU DIAGNOSTIC ET LES SUITES A DONNER

La démarche et les éléments recueillis à l'issue de cette cartographie participative seront intégrés au diagnostic final. La SETUR devra tenir compte des enjeux dégagés au cours des débats afin de présenter un diagnostic aussi fidèle que possible à la réalité technique du terrain et aux volontés exprimées. Par ailleurs, tel que prévu au cahier des charges, ces éléments devront être clairement identifiés dans le diagnostic.

Une fois le diagnostic finalisé, celui-ci sera présenté au comité de pilotage afin de le valider et de prendre connaissance des différents enjeux identifiés sur le territoire de la CCPRF et de la CCPG. A cette occasion, il serait souhaitable que la présentation de SETUR soit complétée par une intervention de quelques membres des Comités Locaux de l'Environnement (3 ou 4) ayant participé aux travaux afin que le lien entre les groupes de travail et le comité de pilotage soit bien établi.